



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SHAWINIGAN

Le 16 juin 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan convoquée et tenue le mardi 16 juin 2026, à 14 h 30, au lieu ordinaire de ses séances, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présents, les conseillers(ères), Marc Bélisle, Maricka Giguère, Jacques St-Louis, Lynn Gravel, Anthony Lafrenière-Gélinas, Jean-Yves Tremblay et Caroline Walker, formant quorum sous la présidence du maire Yves Lévesque. Sont absents, le conseiller Louis-Jean Garceau, la conseillère Josette Allard-Gignac et la conseillère Marie-Josée Suzor.

Sont également présents, Kate Primeau, directrice générale adjointe - planification, Me Chantal Doucet, greffière et Gabriel Bonnewyn, trésorier et directeur du Service des finances.

Déclaration d'ouverture par le maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay

Appuyé par : le conseiller Marc Bélisle

Et résolu

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029-2030-2031

Monsieur le maire présente le détail du programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2027-2028-2029-2030-2031.

ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029-2030-2031

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la greffière a fait paraître, le 4 juin 2026, un avis annonçant que le programme quinquennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2027-2028-2029-2030-2031 serait adopté lors d'une séance à être tenue le 16 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE le projet de programme quinquennal d'immobilisations a été rendu disponible pour les membres du conseil dès la parution de cet avis public;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Jacques St-Louis

Appuyé par : la conseillère Caroline Walker

Imprimerie Gignac Offset - Shawinigan
R 290-16-06-26

R 291-16-06-26



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

Et résolu

Que le Conseil adopte le programme quinquennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2027-2028-2029-2030-2031 pour une somme de 46,5 M\$ en 2027, de 69,9 M\$ en 2028, de 72,2 M\$ en 2029, de 74,7 M\$ en 2030 et de 54,5 M\$ en 2031.

Que le Conseil décrète, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), qu'un document explicatif du programme quinquennal d'immobilisations 2027-2028-2029-2030-2031 soit publié dans le journal « Hebdo du Saint-Maurice ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

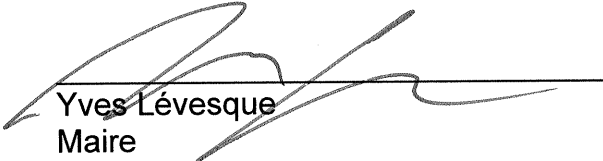
PÉRIODE DE QUESTIONS

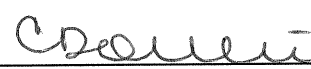
Au terme de la séance, les personnes présentes ont eu l'opportunité d'adresser des questions orales aux membres du conseil.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 14 h 34.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).


Yves Lévesque
Maire


Me Chantal Doucet
Greffière